



Fiche pratique relative à l'utilisation de photos ou vidéos en milieu scolaire

Dans le cadre des activités d'*eduSphere*, les enseignants peuvent être amenés à :

- prendre en photos leurs élèves
- réaliser des vidéos
- vouloir publier ce matériel

Dans ce contexte, il est important de savoir que toute personne a sur son image et l'utilisation qui en est faite un droit exclusif et qu'elle peut s'opposer :

1. à être prise en photo ou filmée
2. à la diffusion/publication non autorisée de son image



Il faut donc **recueillir préalablement le consentement** auprès des représentants légaux et des élèves (mineurs à partir de l'âge de 13 ans), respectivement auprès des élèves majeurs. Ce consentement doit être **libre** (sans contraintes) et **informé** (renseignement sur les finalités de la prise et de l'utilisation ultérieure des images).

Bonnes pratiques et recommandations

- ⇒ proposer aux représentants légaux (ou élèves majeurs) de **remplir un formulaire de consentement en début d'année** qui servira comme constat
 - * que le **consentement** est effectivement donné
 - * pour quelles **finalités le consentement** est donné
 - ⇒ La jurisprudence en la matière retient qu'une personne qui donne son consentement pour la *prise de photos* ne le donne pas nécessairement pour la *publication/diffusion*. Les personnes concernées doivent donc pouvoir choisir, d'une part si elles sont d'accord avec la prise de photos (individuelles et/ou collectives) et d'autre part avec la publication des images les concernant (p.ex. en cochant des cases). Il est également conseillé de prévoir des cases/rubriques avec les divers modes de publication (p.ex. Journal de l'école, Intranet, site Internet, etc.)
 - * que les élèves ont été renseignés sur leurs **droits d'accès et d'opposition**.
 - ⇒ Si les parents ou l'élève majeur ne répondent pas, il faudra conclure à un refus de consentement et l'élève ne pourra pas être photographié ou filmé.
 - ⇒ Bien évidemment, les élèves disposeront toujours du droit de retirer leur consentement à tout moment.
- ⇒ **sensibiliser les élèves de la "génération Facebook, YouTube, etc."** à la problématique du droit à l'image et de la protection de la vie privée

Contact

**Commission nationale pour la
protection des données (CNPD)**

1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

Tél. : (+352) 26 10 60 -1
Fax. : (+352) 26 10 60 - 29
Courriel: info@cnpd.lu